



LE DEVOIR



CULTURE

Le Grand Blond, un « objet » difficile à cerner
Page B 12

LE MONDE

La Grande-Bretagne au bord de la paralysie
Page A 5

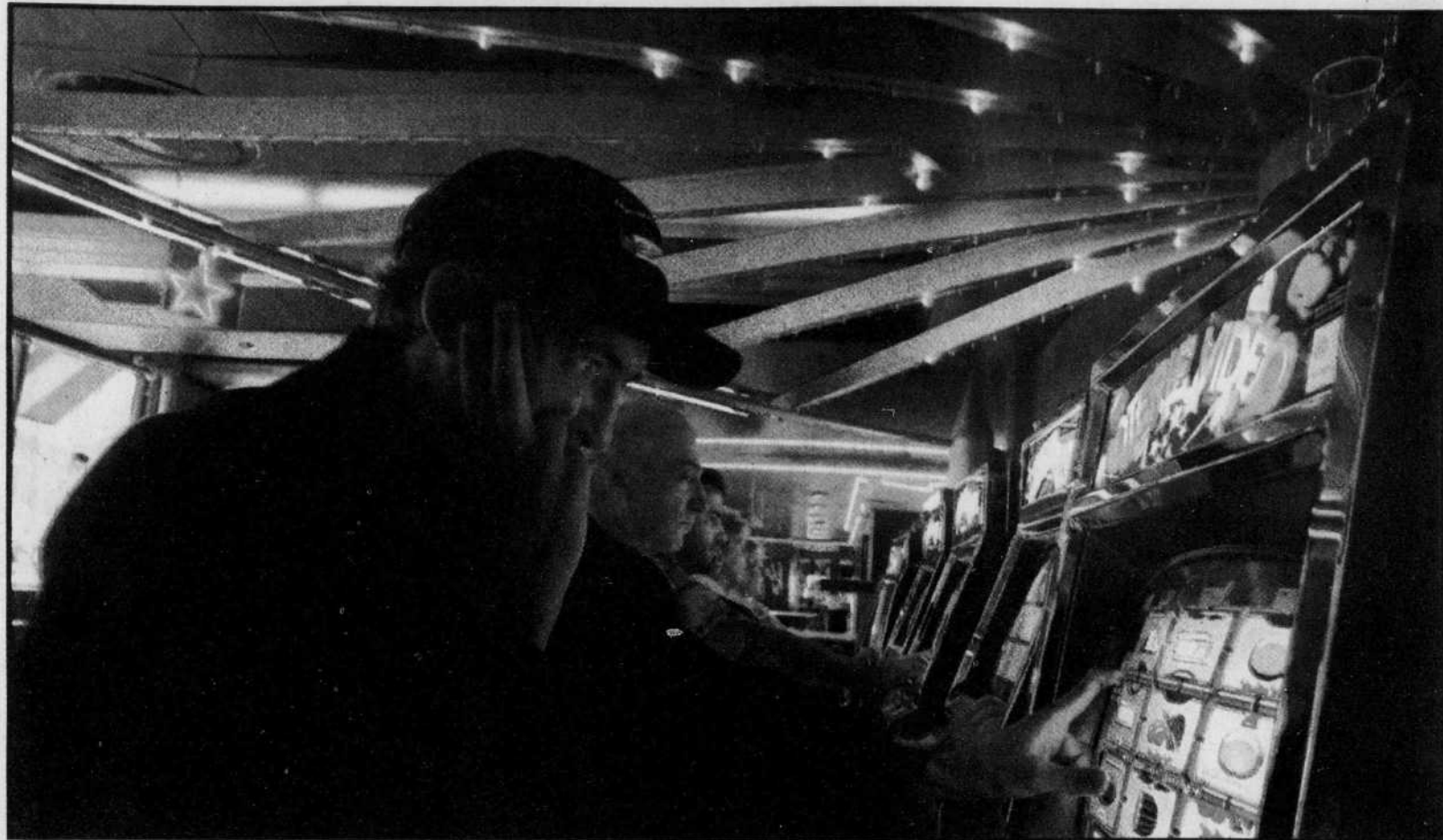
VOL. XCI N° 208

LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

La priorité de Marois: les soins à domicile

Cinq machines par établissement?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans l'histoire des permis, Loto-Québec jette le blâme sur la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Bars ou casinos?

Un petit tour de passe-passe permet à des propriétaires de bar d'obtenir jusqu'à 35 machines de vidéopoker

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Un tenancier qui reçoit son permis d'alcool obtient par le fait même une licence qui lui permet d'exploiter cinq appareils de loterie vidéo, une limite fixée par la loi il y a quelques années selon les directives de Loto-Québec. Mais certains propriétaires de bar ont réussi à décrocher jusqu'à sept permis d'alcool pour un même établissement, leur donnant ainsi droit à 35 machines de vidéopoker.

Loto-Québec dit n'avoir rien à voir là-dedans et jette le blâme sur la Régie des alcools, des courses et

des jeux (RACJ). «Le propriétaire [de bar] va demander un permis de loterie vidéo, lequel accompagne presque ipso facto le permis d'alcool», a expliqué le p.d.g. de la société d'État, Michel Crête. «Lorsqu'il a son permis, de quel droit pourrait-on lui dire: "Chez vous, on n'y va pas, vous en avez assez"? C'est l'organisme régulateur qui devrait retenir cette affaire-là et non pas nous. Or l'organisme régulateur donne six ou sept permis d'alcool», s'est-il désolé hier lors d'une séance de la Commission des finances publiques, qui passe au crible la société d'État.

La Régie a reconnu qu'une telle situation pouvait bel et bien exister puisqu'un bar doit détenir un per-

mis d'alcool pour chaque pièce qui compose son établissement. Il faudrait cependant parler de «circonstances particulières» dans le cas des sept permis, a indiqué Daniel Lagueur, porte-parole de la RACJ. Sur près de 4200 bars, brasseries et tavernes qui exploitent des pokers vidéo, seulement 405 détiendraient plus d'une licence. Parmi ces derniers, 358 auraient plus de deux permis.

Mais n'y aurait-il pas lieu de modifier la réglementation pour qu'un bar ne puisse réellement exploiter que cinq appareils, comme le veut la loi? Impossible

VOIR PAGE A 8: CASINOS

■ Québec entend éliminer les disparités de services dans le réseau des CLSC

■ L'accessibilité aux soins de première ligne figure aussi parmi les priorités

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois, promet de lancer, dès l'an prochain, un plan d'envergure pour améliorer les soins à domicile grâce à la nouvelle manne en provenance d'Ottawa.

C'est ce qu'a révélé au Devoir Mme Marois, qui entend profiter du rétablissement partiel du niveau de transfert social canadien pour financer cette initiative. En vertu de l'entente signée lundi par les premiers ministres, Québec recevra 700 millions de plus du gouvernement fédéral pour renflouer le système de santé. «Dans l'ordre des priorités, il faut absolument réajuster tout ce que nous faisons du côté des soins de l'aide à domicile», a dit la ministre. Mme Marois prévoit un programme «assez costaud» s'appuyant sur les services déjà fournis par les CLSC, qui sont bien loin de répondre à la demande actuelle.

Le plan envisagé par Mme Marois portera tant sur les soins prodigués à domicile à des patients qui retournent chez eux après une intervention que sur le maintien des personnes âgées à domicile grâce une amélioration de l'offre de services.

Au Canada, le Québec est le parent pauvre en matière de soins à domicile. L'Association des CLSC et des CHSLD (centres d'hébergement de longue durée) réclamait l'injection de 400 millions de plus par année dans les soins et l'aide à domicile afin que le Québec rejoigne la moyenne canadienne.

Le plan de Mme Marois ne pourra pas être aussi

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

LES ACTUALITÉS

VIP: les cadres congédiés seront réembauchés



Page A 2

Quebecor et la Caisse arrachent Vidéotron à Rogers

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

Après avoir combattu pendant six mois, la famille Chagnon a finalement rendu les armes et accepté l'offre à 458 l'action de Quebecor et de la Caisse de dépôt qui donnera naissance à Quebecor Media, le premier géant québécois du multimédia.

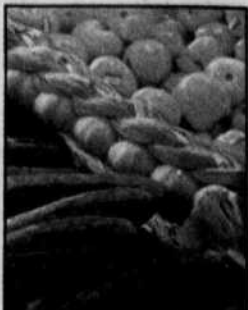
Le conseil d'administration de Vidéotron a approuvé hier une entente de principe conclue avec Quebecor et la Caisse, mais le texte de cette entente n'a pas encore été signé par les parties. La Caisse de dépôt a fait savoir hier soir dans un communiqué que les discussions se poursuivaient encore «sur des points techniques». Vidéotron, de son côté, a soutenu «qu'aucune entente n'a été conclue ce soir malgré que des pourparlers soient toujours en cours».

Une différence d'interprétation de certains points entre le fondateur de Vidéotron, M. Chagnon père, et la Caisse de dépôt serait à l'origine de la prolongation des discussions. La famille Chagnon aurait toutefois accepté l'offre au comptant qui lui a été faite et

VOIR PAGE A 8: VIDÉOTRON

LES ACTUALITÉS

OGM: Québec accusé d'adopter la rhétorique des multinationales



Page A 4

PERSPECTIVES

Révolte contre le roi

Après les manifestations de colère des camionneurs français, voilà que leurs collègues allemands, belges, espagnols, italiens, suédois et surtout britanniques expriment à leur tour leur révolte contre le roi pétrole. Ou, plus précisément, contre les taxes imposées par leurs gouvernements respectifs.



Serge Truffaut

Il y a moins de dix jours de cela, les camionneurs français d'abord, les agriculteurs, ambulanciers et chauffeurs de taxi ensuite, ont érigé des barrières devant des dépôts d'essence, bloqué des voies routières et usé d'autres moyens afin d'obliger le gouvernement à revoir sa copie en matière de pétrole. Après des négociations avec les ministres concernés, ces catégories composées par une forte majorité de petits indépendants ont obtenu satisfaction. En partie seulement, mais suffisamment pour que les chefs de file de ces corporations commandent une levée du blocus.

Il n'en fallait pas moins pour que le lendemain des porte-parole de divers gouvernements européens fustigent l'approche défendue par les autorités françaises qui, en modifiant le profil des taxes, faisaient

VOIR PAGE A 8: PÉTROLE

INDEX

Annonces.....	B 5	Le monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Les sports.....	B 9
Avis publics	B 10	Mots croisés	B 5
Culture.....	B 12	Nature.....	B 5
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 11
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 5
Idées.....	A 7		

L'impossible rêve

Possible Worlds, le quatrième film de Robert Lepage, frigorifie le 25^e Festival international du film de Toronto

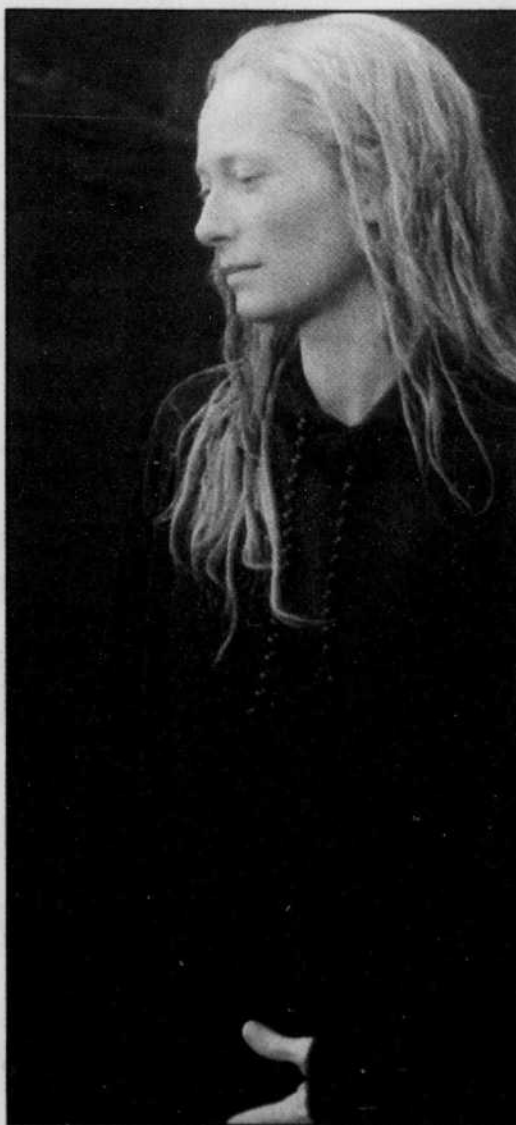
MARTIN BILODEAU

Toronto — Refusé à Cannes, remarquablement absent du Festival des films du monde de Montréal, le nouveau film de Robert Lepage, *Possible Worlds*, a trouvé sa niche hier au Festival international du film de Toronto, après une défloration, la semaine dernière, à Venise.

«Pourquoi l'imagination, un outil si extraordinaire, nous fait-elle souffrir, nous trompe, nous déçoit?»

Une place de premier plan dans la programmation?

La réponse se trouve peut-être dans la déception profonde que suscite ce *Matrix* rébarbatif pour intellectuels canadiens, ce Greenaway coupé du délire et du plaisir, dont Lepage dispose les pièces à la manière d'un puzzle chinois. Quoique, pour le cinéaste et dramaturge rencontré hier midi dans un hôtel de Toron-



ARCHIVES LE DEVOIR

Tilda Swinton dans *Possible Worlds*.

VOIR PAGE A 8: LEPAGE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

quelque peu écho à l'un des principaux griefs formulés et répétés par tous les bonzes de l'OPEP.

Du secrétaire général de cet organisme à son président en passant par le puissant ministre saoudien du Pétrole, tout un chacun n'a pas cessé de marteler que les gouvernements occidentaux ont ceci d'hypocrite qu'ils se défont de leurs responsabilités de manière à mieux faire porter l'odieuse des majorations des prix sur les pays producteurs et seulement eux.

Or, pour les membres de l'OPEP, il ne fait aucun doute que les gouvernements occidentaux usent des taxes à des fins autant sinon plus politiques qu'économiques. En substance, les pays producteurs disent et redisent que si le prix à la pompe est si haut, c'est en raison du pourcentage extrêmement élevé de taxes que les gouvernements prélèvent. En France, il avoisine les 80 %, et davantage en Grande-Bretagne.

Lors de la tourmente entourant les pourparlers qui se sont conclus dimanche par une promesse d'augmenter la production, l'OPEP a encore une fois souligné ceci: en tant que pays ayant la mainmise sur l'offre, nous avons pris nos responsabilités. Désormais, c'est à vous, pays pouvant influencer sur la demande, d'assumer vos responsabilités en réduisant la portion des taxes.

Le gouvernement français a entendu ce message. Au grand dam des Britanniques. Pour ces derniers, Tony Blair au premier chef, il n'est pas question de modifier le profil des taxes. Les propos formulés par les uns et les autres, du premier ministre au ministre des Transports en passant par celui de l'Énergie, les taxes ont pris la forme, si l'on peut dire, de la vache sacrée.

Employant un discours qui a rappelé à tous égards les accents dont usait en son temps Margaret Thatcher, l'actuel locataire du 10 Downing Street a souligné que plutôt que de donner satisfaction aux contestataires, il avait élaboré un plan prévoyant que le premier rôle serait campé par les forces policières. «Il revient à la police de prendre toutes les décisions opérationnelles qu'elle juge appropriées.» CQFD à l'adresse des mécontents: ou bien vous déguerpissez, ou bien on rentre dans le tas.

En attendant, pour Blair, «la manière intelligente, en fait la seule manière de résoudre ce problème, est de faire pression sur l'OPEP». Pour le ministre allemand des Finances, Hans Eichel, «réagir à la hausse des prix par des baisses d'impôts, c'est offrir plus de marge de manœuvre aux pétroliers pour qu'ils augmentent encore leurs prix».

Le durcissement de la position britannique et celui, prévisible, de l'Allemagne, où l'on prévoit une extension du mouvement amorcé en France, frisent l'obstination absolue. Que des gouvernements se refusent à gommer quelques points de taxe alors qu'ils se mettent jusqu'à 80 % du prix à la pompe dans les poches dépasse l'entendement.

De l'entendement, soulignons que cette histoire en est totalement dépourvue. Forte des hausses de revenus que la flambée des cours a provoquée, l'Arabie Saoudite n'a rien trouvé de mieux que de commander aux États-Unis, la semaine dernière, l'achat d'armes pour un montant de trois milliards de dollars.

«Audience générique»

(Le Devoir) — Le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) estime qu'à défaut d'une évaluation environnementale rigoureuse de la petite hydraulique par la Régie de l'énergie, Québec devra soumettre à une «audience générique» tout programme de relance de la construction des petites centrales au Québec. Réagissant au projet du ministre de l'Environnement, Paul Bégin, de ramener de dix à un mégawatt le seuil d'assujettissement des projets énergétiques au processus d'évaluation publique, le directeur du CQDE, Denis Bergeron, estime que Québec a raison d'aller dans ce sens pour mettre fin aux échappatoires administratives parce que, dit-il, la gravité des impacts n'est pas forcément déterminée par la puissance des projets. Une minicentrale sur le Richelieu aurait pu, par exemple, menacer le chevalier cuirvé, dit-il.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

ambitieux, a-t-elle prévenu. «Dire que demain on investit 400 millions, on ne serait pas capables de le dépenser dans l'année», a fait observer la ministre. «Il faut être conscients des limites des équipes que nous avons. On manque d'infirmières partout. Si on va les chercher dans les hôpitaux, on aura d'autres problèmes.» C'est pourquoi elle préconise de déployer son plan pour les soins à domicile de façon graduelle et ordonnée. «Il y a des sommes importantes qui vont être versées, mais on va y aller progressivement», a précisé Mme Marois.

Chose certaine, le gouvernement commencera par éliminer les disparités des services dans le réseau des CLSC pour «corriger les iniquités» quant à la disponibilité des soins à domicile dans toutes les régions du Québec, a-t-elle dit.

Autre priorité de Mme Marois: la prévention, tant chez les malades chroniques, qui pourraient améliorer leur état de santé en changeant certaines de leurs habitudes, que pour le public en général. «On va don-

ner un coup de barre pour vieux vivre, pour vivre en meilleure santé», a-t-elle dit.

Dans cette liste de priorités figure évidemment l'accessibilité aux soins de première ligne. Cette priorité passe par un accès plus facile à un médecin de famille partout au Québec ou encore par de nouveaux rôles qui pourraient être consentis aux infirmières cliniciennes, a mentionné Mme Marois. L'accessibilité est au centre de ses préoccupations. «Si j'avais à identifier un problème majeur actuellement, c'est l'accessibilité. Ce n'est pas la qualité des soins, ça, personne ne va me faire croire ça», a-t-elle dit. Accessibilité aux soins à domicile, aux soins d'un médecin, à un diagnostic, à l'urgence, à un traitement dans un délai raisonnable, a ajouté la ministre.

Mais Mme Marois prévient les Québécois. L'argent qui leur revient du gouvernement fédéral «ne règle pas tout. On ne pourra pas tout faire avec ça parce qu'il y a des problèmes d'argent, mais il y a aussi des problèmes d'organisation de services, de disponibilité de certains professionnels» comme en oncologie, a rappelé la ministre.

VIDÉOTRON

SUITE DE LA PAGE 1

ne deviendrait pas actionnaire de Quebecor Media, selon ce qu'il a été possible d'apprendre.

Lorsque l'entente sera officielle, l'offre publique d'achat sera enclenchée et Quebecor et la Caisse de dépôt deviendront propriétaires de toutes les activités de Vidéotron, y compris TVA. Rogers Communications, pour sa part, se retire avec un prix de consolation de 241 millions\$, soit le montant de la pénalité que les Chagnon avaient accepté de lui verser si leur entente conclue le 7 février avortait. Cet argent viendrait des coffres de Vidéotron.

Pour mettre la main sur Vidéotron et son joyau TVA, Quebecor et la Caisse de dépôt ont dû travailler fort. Ils ont d'abord utilisé les tribunaux pour bloquer une première offre faite par Rogers Communications, et après avoir soumis une première proposition en partie au comptant et en partie en actions, ils ont augmenté la mise. Leur première proposition, le 24 mars, prévoyait le versement de 28,41\$ l'action en argent comptant et des actions de Quebecor Media, la nouvelle compagnie à être formée avec les éléments d'actifs de Quebecor et de Vidéotron.

La famille Chagnon avait refusé de considérer sérieusement cette proposition et juré qu'elle vendrait à Rogers et à personne d'autre. Le 7 août, Quebecor et la Caisse de dépôt sont revenus à la charge avec une offre entièrement au comptant, à 45\$ l'action, ce qui donne une valeur de 5,4 milliards\$ à Vidéotron.

Rogers Communications, qui avait offert d'échanger une action de Vidéotron contre 0,925 action de son trésor, a vu la valeur de son offre fluctuer au gré des marchés boursiers. De 5,3 milliards\$ qu'elle était lors de son dépôt en février, l'offre de Rogers ne valait plus

que 4,3 milliards\$ hier. Comme prévu, Ted Rogers n'a pas été en mesure de rencherir sur l'offre entièrement au comptant faite par Quebecor et la Caisse parce que son entreprise est déjà lourdement endettée.

Le conseil d'administration de Vidéotron a refusé de se prononcer sur la dernière offre de Quebecor et de la Caisse, tout en la jugeant très intéressante. À partir de là, des discussions ont été entamées entre Quebecor, la Caisse et Rogers, d'abord, puis avec Vidéotron ensuite. Pendant tout ce temps, un combat singulier se déroulait devant les tribunaux, où les parties, par avocats interposés, s'accusaient d'hypocrisie et de mauvaise foi. Le retrait de Rogers, vendredi dernier, a laissé la voie libre à des négociations avec la famille Chagnon qui ont conduit à l'entente d'hier.

Pour la Caisse de dépôt, qui investit 2,2 milliards\$ dans l'aventure, il s'agit du plus important investissement de son histoire dans une même entreprise. Quebecor, de son côté, met dans le panier 1 milliard\$, en plus d'éléments d'actifs dont la valeur a été estimée à 2,3 milliards\$ et qui incluent ses quotidiens, sa filiale de services informatiques Nuron, le portail Canoë et le groupe Archambault. La liste ne comprend toutefois pas TQS, ce qui laisse supposer que Quebecor veut s'en départir une fois qu'elle aura mis la main sur TVA.

Quand la transaction sera complétée, Quebecor détiendra 54,7% des actions de Quebecor Media et Capital Communications, la filiale de la Caisse de dépôt, 45,3%.

Le prix payé pour Vidéotron est apparu trop élevé à certains analystes financiers. C'est peut-être ce qui explique que le titre de Quebecor ait perdu 1,75\$ hier à la Bourse de Toronto, pour clôturer à 36,75\$. L'action de Vidéotron a pris 1,70\$, à 43,70\$ et celle de Rogers n'a à peu près pas bronché (-0,30\$).

Rive-Sud: Boucherville propose une communauté urbaine

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

La mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, y est allée hier de sa propre contre-proposition au projet du comité Bernard de faire de huit municipalités de la rive sud de Montréal une seule et même grande ville.

La mairesse a en effet proposé hier que soit plutôt créée une Communauté urbaine Rive-Sud (CURS) qui regrouperait les 38 municipalités des MRC Champlain, La Vallée-du-Richelieu, Roussillon et Lajemmerais. Dirigée par un président élu au suffrage universel, le nouvel organisme disposerait sensiblement des mêmes pouvoirs que la Communauté urbaine de Montréal (CUM), notamment en matière de police, de transports et de développement économique. Les municipalités membres comptant moins de 15 000

habitants y seraient invitées à se donner des représentants communs de manière à ne pas dépasser une vingtaine de membres à la table décisionnelle.

«Une communauté urbaine répondrait aux objectifs du gouvernement tout en laissant le temps aux municipalités de la Rive-Sud d'apprendre à collaborer ensemble de manière à ce que l'on puisse, peut-être, les fusionner dans une dizaine d'années.»

La mairesse de Boucherville regrette hier de ne pas avoir réussi à rallier ses collègues et voisins au projet qu'elle leur a présenté la semaine dernière. «Ils ont fait un bout de chemin mais [...] la menace de fusion nous a forcés à nous parler beaucoup plus ces derniers temps. [...] Le rapport du comité Bernard est probablement déjà écrit mais l'encre n'est pas encore sèche. Il est encore temps d'en effacer des bouts.» En cas de refus du gouvernement, Francine Gadbois dispose déjà d'un plan B.

LEPAGE

SUITE DE LA PAGE 1

to, la vérité soit ailleurs. En fait: «Quand Peers Handling m'a proposé différentes positions dans la programmation du festival de Toronto, j'ai dit dès le départ que j'aimais mieux être perdu dans la programmation pour que les gens voient le film sans attentes et pour ce qu'il vaut», confie-il, avouant qu'il craignait par-dessus tout que le public des soirées Gala, d'ordinaire très protocolaire, passe à côté du film. «Il faut présumer de l'impact d'un film dans le contexte d'un festival», dit-il.

Tiré de la pièce du même nom de John Mighton, Possible Worlds a pour point de départ une convention, énoncée sous forme d'équation mathématique et de théorie philosophique, selon laquelle le sujet humain est appelé à vivre, en parallèle, chacune des possibilités que lui offre l'existence. Ainsi, le film reconstruit, à la manière d'une enquête, le parcours labyrinthique d'un homme qu'on vient de retrouver assassiné (Tom McCamus), proprement dépouillé de son cerveau et dont le passé, apparemment, semble se résumer à ses rencontres répétées avec la même femme (l'Anglaise Tilda Swinton, découverte dans Orlando).

«C'est un théorème qui est très intéressant, qui soulève beaucoup de questions et qui permet en même temps de raconter une histoire de façon un peu cubiste. L'histoire est assez simple, même assez banale, mais c'est la façon dont elle est présentée qui amène une autre dimension», suppose Lepage. D'ailleurs, quiconque connaît son œuvre le sait en terrain connu, chacun de ses films (et beaucoup de ses pièces) étant avant toute chose un projet formel, soutenu par un récit qui lui tient lieu de miroir. «Mais Possible Worlds est aussi un commentaire sur la façon dont on vit dans nos têtes. On fait des plans pour l'avenir, on invente des scénarios du passé, on vit dans des mondes possibles alors qu'on passe très peu de temps et qu'on dépense très peu d'énergie à vivre dans le présent. Bref, pourquoi l'imagination, un outil si extraordinaire, nous fait-elle souffrir, nous trompe, nous déçoit?»

Hélas, l'exercice n'est pas à la hauteur de ses ambitions. Les motifs spiralesques et l'architecture de l'image — qui renvoie au laboratoire, avec ses décors en cages de verre et ses éclairages au néon — y sont tellement fabriqués, animés qui plus est par des personnages unidimensionnels, que Possible Worlds ne fait qu'énoncer la théorie qu'il croyait mettre en pratique, voire la réduit à des considérations philosophiques qui semblent relever d'un buzz de marijuana.

«Je n'ai pas fait beaucoup de films et je me cherche encore au cinéma, mais c'est la première fois que j'ai un contrôle absolu depuis le début, où je ne laisse rien au hasard», explique Lepage, qui dit avoir construit son film plusieurs fois dans sa tête avant de crier «moteur!» et s'être montré très respectueux du texte original de John Mighton, dont il a voulu traduire en images l'essence, la mécanique, la nature. «Je trouvais intéressant de faire un film qui possède à la fois un contenu mathématique, scientifique, et une poésie qui se rapproche de celle qu'on utilise pour raconter des histoires au cinéma.» Cela dit, «c'est un film aussi très théâtral dans la façon dont il est cadré et dialogué», fait remarquer celui pour qui chaque nouveau film constitue un terrain d'apprentissage, avant tout pour le théâtre, et qui voit dans le cinéma un hobby qui le comble, rien de plus. D'autant que le milieu du cinéma l'intéresse peu et qu'il préfère garder ses distances. «Le cinéma est un milieu décadent et 90 % des gens qui y sont n'ont aucun talent. On ne sait pas comment ils y sont arrivés, mais ils sont là, et ils contrôlent tout ce qui se fait au Canada. C'est comme ça parce que l'argent est là, alors que le théâtre n'a pas d'argent. C'est pourquoi, je pense, qu'on y maintient un certain niveau d'excellence.»

Après son passage éclair à Toronto, Lepage reprendra le fil de sa tournée théâtrale, et son Possible Worlds, maintenant défloré, fera à son tour le circuit des festivals avant de prendre l'affiche un peu plus tard cet automne. En tout cas, pas avant le Festival du nouveau cinéma de Montréal, dont il assure la clôture, le 21 octobre. Avec l'accord indispensable de Robert Lepage: «Si je fais la fermeture du FCMM, c'est parce que je suis disponible à ce moment-là.»

Enfin, quelques mots au sujet de The Princess and the Warrior, le nouveau film de l'Allemand Tom Tykwer (Cours, Lola, cours), présenté lundi après-midi devant une assistance visiblement médusée. Et pour cause: le cinéaste fait de nouveau preuve d'une maîtrise étonnante, tant sur le plan de la mise en scène que sur celui du récit, sur la rencontre improbable, sous un camion, d'une infirmière d'un institut psychiatrique (jouée par nulle autre que l'ex-Lola, Franka Potente) et d'un braqueur de banques estropié par le deuil de sa blonde. Le temps disposé à la verticale, la négation totale du sous-texte, les images et les atmosphères savamment texturées, tout, dans ce quatrième film de Tykwer, s'imbrique et fonctionne avec une précision d'orfèvre. Le distributeur Blackwatch prévoit une sortie pour janvier, alors patience...

CASINOS

SUITE DE LA PAGE 1

de le savoir. Le porte-parole nous a renvoyé à la commission parlementaire qui se tiendra demain à l'Assemblée nationale, où la RACJ passera à son tour devant les députés. «Il devrait y en être question.»

Mais cela n'a pas empêché le député libéral Russell Williams de s'inquiéter de la situation, qu'il juge «hors de contrôle». «S'il y a vraiment une règle de cinq machines par site, on doit la respecter. Si ce n'est pas la règle, on doit avoir le courage d'en discuter en public.»

Les affirmations faites un peu plus tard par M. Crête n'avaient cependant rien pour rassurer le député de l'opposition. En effet, selon le président de Loto-Québec, il existe «de 400 à 500» machines illégales sur le territoire de la région montréalaise. La police est-elle au courant? «C'est elle qui nous a fourni les chiffres», a tout simplement répondu le président. Il a toutefois été impossible de savoir pourquoi rien n'est fait à ce sujet, le porte-parole du SPCUM en la matière n'ayant pas rappelé Le Devoir.

Le président de Loto-Québec a émis l'hypothèse d'une relation de cause à effet entre l'augmentation du nombre de machines de poker vidéo illégales et le moratoire que la société d'État s'est imposé il y a trois ans. En limitant le nombre de loteries vidéo à un peu plus de 15 200, Loto-Québec aurait créé une pénurie qui favoriserait l'augmentation du nombre de machines illégales, croit M. Crête.

En fait, il y aurait une demande non comblée d'au moins 10 000 loteries vidéo. «On donne de nouveaux permis de bar depuis quelques mois, mais il n'y a pas plus de machines. [...] Il y a déjà eu 25 000 machines. Il y a donc possiblement de la place pour 25 000 machines.» Mais qu'à cela ne tienne, la société d'État refuse d'augmenter son offre de loterie, non sans ajouter qu'«à long terme, ça risque d'être inquiétant».

Saisies et arrestations à Burnt Church

Burnt Church, N.-B. (PC) — Jusqu'à 14 personnes ont été arrêtées et le ministère des Pêches et des Océans a saisi des navires appartenant à différentes bandes indiennes, hier, dans le conflit sur la pêche au homard dans les eaux voisines de la réserve de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick.

Un représentant autochtone a affirmé que le chef de la réserve, Wilbur Dedam, était du nombre des personnes arrêtées, mais Jim Jones, un porte-parole du ministère, a indiqué qu'il ne pouvait confirmer cette information.

Selon les représentants de Pêches et Océans, les personnes interpellées seront accusées de pêche illégale en vertu du Code criminel et de la Loi sur la pêche. L'un des bateaux autochtones a chaviré pendant l'opération, et quatre personnes se sont retrouvées à l'eau.

Karen Somerville, une porte-parole de Burnt Church, a affirmé que les autochtones retiraient des casiers à homards de l'eau quand des agents de Pêches et Océans se sont approchés. Elle a ajouté que l'embarcation qui a chaviré avait été emboutie par un navire du ministère.

Selon M. Jones, un pêcheur autochtone aurait été blessé. Quatre bateaux ont été saisis. Deux appartiennent à la réserve de Bic Cove, située au nord de Moncton. Les deux autres sont de Burnt Church et du Québec.

L'ancien premier ministre ontarien, Bob Rae, qui a accepté d'agir comme médiateur, a dit espérer que les événements de la journée ne compromettraient pas le processus de médiation qu'il dirigera. «Les événements d'aujourd'hui, qui sont une surprise pour moi, illustrent bien la nécessité d'une médiation, a-t-il déclaré. Cela rend notre tâche beaucoup plus difficile, cela montre plus clairement que jamais les profondes divergences d'opinions.» De toute évidence, a-t-il poursuivi, si le chef est arrêté, cela a un impact sur les discussions.

Mme Somerville a soutenu que le conseil de bande avait obtenu l'assurance, lundi, du sous-ministre des Pêches, qu'il n'y aurait plus d'opérations visant à faire respecter le règlement. Les saisies pourraient rendre les autochtones plus réticents à négocier, a-t-elle dit.

M. Jones a expliqué que les autorités avaient jugé qu'il était urgent d'intervenir, les autochtones leur semblant avoir accru leur présence sur les eaux de la baie de Miramichi.

La Gendarmerie royale du Canada à Bouctouche enquête par ailleurs sur un incident au cours duquel un bateau a été incendié, incident qui pourrait être relié au conflit sur la pêche au homard de Burnt Church. Le bateau de pêche avait été acheté par un groupe de Micmacs ne vivant pas dans la réserve à l'intention des autochtones de Burnt Church.

Ces escarmouches ne sont que les dernières d'une série d'affrontements parfois violents ayant opposé représentants des pêcheries et autochtones de Burnt Church.

Ces derniers estiment avoir le droit de pêcher pour leur subsistance toute l'année, sans permis fédéral. Ottawa soutient que cette pêche est illégale et que les pêcheurs autochtones doivent se plier au règlement, tout comme les pêcheurs non autochtones.

Poutine au Canada

Ottawa (AP) — Le président russe Vladimir Poutine projette de se rendre à Ottawa pour une visite d'État la semaine du 11 décembre, ont annoncé hier des représentants canadiens et russes. Cette annonce a été faite par le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, qui a quitté hier le Canada après une rencontre de trois jours avec son homologue canadien Lloyd Axworthy. Les deux hommes ont notamment évoqué la future visite du président Poutine, leurs inquiétudes quant à la mise en place du système de bouclier antimissile américain ainsi que l'extension des relations commerciales entre la Russie et le Canada.

Martin maintient le cap

Ottawa (PC) — Le Canada ne suivra pas l'exemple de la France: il n'est pas question pour le moment de réduire les taxes sur les produits pétroliers, a indiqué hier le ministre des Finances, Paul Martin. L'économie canadienne est tout à fait en mesure d'absorber la hausse du carburant sans provoquer une hausse incontrôlable de l'inflation, estime le ministre.

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -

A -

HEMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

SYDNEY EN BREF

Haro sur Samaranch

(AFP) — Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, et son entourage prennent une volée de bois vert de la part d'un célèbre éditorialiste australien dans le *Daily Telegraph* d'hier. Paradoxe et grandeur de la liberté de la presse, c'est dans le journal du groupe de Rupert Murdoch, grand parraineur des Jeux, que Piers Akerman rappelle que M. Samaranch fut un «acolyte du petit fasciste espagnol Franco». Akerman, lui-même connu pour ses opinions de droite radicales, assure que «les Australiens sont avec les athlètes mais que l'organisation historiquement corrompue [le CIO] leur soulève le cœur». Pour éviter toute ambiguïté, Akerman assure qu'il ne veut pas «lécher les bottes des corruptus flagorneurs» qui entourent le président du CIO, un éventail allant selon lui d'un ancien chef d'état-major de «l'odieux Amin Dada» à «l'effronté Kevan Gosper qui a fait passer sa fille en tête de la file des porteurs de torches».

Détournement de mascottes

(AFP) — Trois fausses mascottes, une grosse seringue blanche, une belle pilule rose et un flacon d'urine ont pris la place de Syd l'ornithorynque, d'Ollie le martin-chasseur et de Millie l'échidné (fourmillier à pi-quants) pour une parade insolite dans les rues de Sydney hier. Le but de l'opération était de collecter des fonds pour un hôpital d'enfants. Certains y ont vu de la malice.

Propre, la Chine?

(PC) — La quasi-totalité des 27 athlètes exclus de la sélection chinoise présente aux Jeux de Sydney ont été contrôlés positifs lors de tests visant à détecter la présence d'érythropoïétine (EPO), a confirmé hier la porte-parole du Comité olympique chinois, He Huixian, à l'arrivée en Australie de l'équipe qui vise au moins 16 médailles d'or. Des responsables chinois avaient précédemment affirmé que certains des sportifs rayés de la liste étaient blessés, malades ou avaient réalisé de piètres performances. Parmi eux figuraient six coureurs entraînés par Ma Junren, dont la fameuse «armée» avait défrayé la chronique dans les années 90 en collectionnant des titres, conquis selon lui en buvant essentiellement du sang de tortue jugé fortifiant. Et selon la porte-parole, il «ne fait aucun doute» que Ma est à l'origine des résultats des tests passés par ses élèves.

Premiers jeux

(AFP) — La fédération de tir à l'arc du Vanuatu n'a qu'un seul licencié et il est sélectionné olympique. François Latil participe à ses premiers jeux, qui sont aussi pour lui «probablement les derniers». Il a 62 ans.

Jeux olympiques de Sydney

À chaque jour suffit sa controverse

ASSOCIATED PRESS PRESSE CANADIENNE

Sydney — Pour le Comité international olympique, il serait temps que les Jeux de Sydney commencent. Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, rares sont les jours où sa réputation n'a pas été écornée.

Du scandale de Salt Lake City aux critiques émises à l'encontre de sa politique de lutte contre le dopage en passant par des allégations sur des activités criminelles au sein de sa «famille olympique», le CIO ne semble pas en mesure d'échapper à la controverse.

«Chaque jour, il y a une surprise», a déclaré son président, Juan Antonio Samaranch, dont ce seront les derniers Jeux en tant que patron.

Et les surprises ont bien souvent un goût amer. La dernière tempête est née de révélations selon lesquelles M. Samaranch a fait pression sur le gouvernement indonésien pour laisser Mohamad «Bob» Hasan — membre du CIO et collaborateur actuellement incarcéré de l'ancien dictateur Suharto — assister aux Jeux de Sydney.

Hasan doit être jugé la semaine prochaine: il est accusé d'avoir détourné 87 millions de dollars de fonds publics. A Jakarta, le gouvernement indonésien a vivement critiqué, hier, le CIO pour avoir présenté une telle demande, le ministre de la Justice Maruki Darusman se déclarant «stupéfait» par l'attitude de Juan Antonio Samaranch.

Après la parution dans le *Wall Street Journal* d'un article sur l'intervention de Samaranch, le CIO a rendu publique la lettre écrite par son président au chef d'Etat indonésien Abdurrahman Wahid. La missive, datée du 26 avril, note que Hasan est le membre du CIO en Indonésie et haut responsable dans le monde de l'athlétisme.



«Chaque jour, il y a une surprise», a déclaré le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, dont ce seront les derniers Jeux en tant que patron.

«Nous nous attendons à ce que l'Indonésie envoie une forte équipe aux Jeux» de Sydney, en septembre prochain, est-il écrit. «Votre soutien continu en faveur du développement du sport, de l'olympisme en Indonésie et des responsables impliqués dans le sport serait hautement apprécié».

Mais M. Darusman a déclaré qu'il n'était pas question qu'Hasan, autrefois proche conseiller financier de Suharto, qui a dirigé l'Indo-

nesie d'une main de fer pendant 32 ans, soit relâché avant son procès. L'ancien dictateur, contraint de quitter le pouvoir lors d'un violent soulèvement étudiant en 1998, doit également être jugé pour corruption. Les deux hommes opposent un démenti à toutes les accusations qui pèsent sur eux.

Défendant l'attitude de M. Samaranch, le Canadien Dick Pound, vice-président du CIO, a déclaré que le Comité international avait

l'obligation, à l'égard de ses membres, de faire pression en leur nom pour les autoriser à assister aux Jeux olympiques.

«Il est tout à fait approprié que le CIO tente et aide tout membre qui pourrait être dénué sans avoir été condamné», a-t-il dit.

Cette controverse survient seulement quelques jours après la confirmation qu'un responsable de boxe ouzbek, Gafour Rakhimov, et qu'un représentant du basket de Hong-Kong, Carl Ching, se sont vu interdire l'entrée en Australie par le gouvernement. Tous deux sont accusés d'avoir des liens avec le crime organisé.

Juan Antonio Samaranch a écrit au premier ministre australien, John Howard, afin d'obtenir des explications. Lequel a répondu, sans donner de précisions, que la décision avait été prise pour des raisons de sécurité. En outre, les services d'immigration australiens ont précisé qu'ils avaient autorisé entre 20 et 40 responsables accrédités alors que ces derniers n'auraient pas dû entrer dans le pays.

Cette série d'incidents a été largement couverte par les médias australiens. Soulignant que le Comité international olympique ne devait pas prêter trop d'attention à ces propos négatifs, Dick Pound a aussi estimé qu'il devait prouver au public son sérieux lorsqu'il annonce vouloir changer d'image et appliquer des réformes adoptées à la suite du scandale des pots-devin concernant l'attribution des JO d'hiver de 2002 à la ville de Salt Lake City.

De même, il a estimé que le CIO ne devait pas fléchir face aux attaques renouvelées contre ses efforts déployés dans la lutte antidopage. La semaine dernière, une étude américaine a été critiquée à l'égard du CIO et des autres organisations sportives, estimant leur action insuffisante.

Expos 1, Phillies 0

Armas excelle

Vidro frappe son 23^e circuit de la saison

MICHEL LAJEUNESSE PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — On pouvait s'attendre à n'importe quoi; festival offensif ou duel de lanceurs. On avait en effet en présence d'un côté une recrue, Tony Armas, qui se remet d'une blessure à un ligament de l'épaule, et de l'autre un gars qui est chez les professionnels depuis neuf ans, Amaury Telemaco, et qui se balade entre les rangs mineurs et les grandes ligues depuis plusieurs années.

Armas en était à son deuxième départ depuis son retour au jeu. Telemaco commençait depuis le 26 septembre 1998.

Ils ont pourtant tous deux offert des performances remar-

quables et c'est un excellent duel qu'ils ont offert quand les Expos ont arraché une victoire de 1-0 aux Phillies de Philadelphie.

C'est Jose Vidro qui a tranché le débat quand il a expédié un tir de Telemarco dans les tribunes de droite pour son 23^e circuit de la saison pour entreprendre la huitième.

Avant cette balle échappée, Telemarco n'avait permis que deux coups sûrs. Mais il a tout de même essuyé une première défaite en deux décisions depuis son rappel de la filiale AAA de Scranton. En huit manches, il n'a donc permis que trois coups sûrs au total. Il a retiré six frappeurs sur des prises.

Armas (5-8), lui, a quitté après sept manches. Il n'a donné que deux coups sûrs et deux buts sur

balles, dont un intentionnel.

Si le père était reconnu comme un des frappeurs les plus redoutés de son temps, le jeune Armas montre qu'il a tous les atouts pour devenir un des bons droitiers du baseball.

Vidro, qui est venu épauler le travail en attaque de Vladimir Guerrero, a pourtant donné la frousse aux Expos en fin de septième quand il a donné violemment contre le sol après avoir été bousculé par Travis Lee, qui tentait de briser un double retrait. Vidro est resté quelques instants au sol. C'est de cette façon qu'il s'était blessé contre les Diamondbacks de l'Arizona.

Guillermo Mota a lancé en huitième manche, retirant les Phillies dans l'ordre avant que Scott Strickland ne vienne fermer la

porte en neuvième pour son sixième sauvetage, son deuxième en autant de soirs.

«Je dois vous avouer que j'étais nerveux lundi», a dit Vidro qui a manqué quatre matchs avant de revenir au jeu lors du programme double d'avant-hier contre les Phillies. «Je ne savais pas comment j'allais réagir. Je pensais être à 80 % de mes capacités. Mais ce soir, j'étais à 100 %». C'est une balle glissante que Vidro a expédiée par dessus la clôture de droite en huitième manche. «On connaît Amaury Telemaco. Il est dans les parages depuis longtemps, a dit Vidro. Ce soir, il était excellent. Il logeait sa balle rapide dans le haut de la zone et il lançait avec force.»

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	84	60	583	—
New York	82	62	569	2
Floride	69	74	483	14 1/2
Montréal	61	82	427	22 1/2
Philadelphie	59	85	410	25

Section Centrale				
St. Louis	83	61	576	—
Cincinnati	74	71	510	9 1/2
Houston	63	81	438	20
Milwaukee	63	81	438	20
Pittsburgh	61	82	427	21 1/2
Chicago	60	84	417	23

Section Ouest				
San Francisco	85	58	594	—
Arizona	76	66	535	8 1/2
Los Angeles	75	69	521	10 1/2
Colorado	73	70	510	12
San Diego	71	74	490	15

Lundi

Philadelphie 5-6 Montréal 2-7
Cincinnati 7 Chicago 6
Milwaukee 8 N.Y. Mets 2
St. Louis 8 Pittsburgh 4
San Francisco 8 Houston 7 (10 manches)
San Diego 7 Colorado 2
Los Angeles 6 Arizona 3

Hier

Montréal 1 Philadelphie 0
Chicago Cubs 2 Cincinnati 1
N.Y. Mets 10 Milwaukee 2
Floride 5 Atlanta 4
St. Louis à Pittsburgh
San Francisco à Houston
Los Angeles en Arizona
Colorado à San Diego

Aujourd'hui

Milwaukee (D'Amico 11-5)
à Mets de N.Y. (Hampton 13-9), 13h10
Montréal (Moore 1-5)
à Philadelphie (Chen 6-2), 19h05
St. Louis (Ankiel 8-7)
à Pittsburgh (Ritchie 8-7), 19h05
Cubs de Chicago (Tapani 8-12)
à Cincinnati (Williamson 5-8), 19h05
Floride (Dempster 12-9)
à Atlanta (Maddux 16-8), 19h40
San Francisco (Hernandez 14-10)
à Houston (Miller 5-5), 20h05
Los Angeles (Prokopec 0-0)
à Arizona (Schilling 10-11), 21h35
Colorado (Bohanan 9-9)
à San Diego (Eaton 5-2), 22h05

Demain

Floride à Atlanta, 13h10
N.Y. Mets à Montréal, 19h05
Milwaukee à Cincinnati, 19h05
Pittsburgh à Houston, 20h05
Chicago à St. Louis, 20h10
Colorado à Los Angeles, 22h10

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
New York	83	59	585	—
Boston	75	67	528	8
Toronto	75	69	521	9
Baltimore	65	79	451	19
Tampa Bay	61	83	424	23 1/2

Section Centrale				
Chicago	86	58	597	—
Cleveland	76	64	543	8
Detroit	71	73	493	15
Kansas City	68	76	472	18
Minnesota	62	81	434	23 1/2

Section Ouest				
Seattle	78	66	542	—
Oakland	76	66	535	1
Anaheim	72	72	500	6
Texas	65	79	451	13

Lundi

Boston 4 N.Y. Yankees 0
Chicago 10 Detroit 3
Baltimore 3 Anaheim 1
Oakland 5 Tampa Bay 1
Kansas City 6 Seattle 3

Hier

N.Y. Yankees 10 Toronto 2
Boston 8 Cleveland 6
Detroit 10 Chicago White Sox 3
Texas 9 Baltimore 1
Kansas City à Seattle
Minnesota à Oakland
Tampa Bay à Anaheim

Aujourd'hui

Minnesota (Milton 12-10)
à Oakland (Heredia 14-10), 15h35
Boston (Ohka 3-4)
à Cleveland (Colon 12-8), 19h05
Toronto (Loiaza 9-10)
à Yankees de N.Y. (Clemens 12-6), 19h05
Baltimore (Rapp 7-11)
à Texas (Glynn 5-3), 20h05
Detroit (Weaver 9-13)
à White Sox de Chicago (Parque 11-6), 20h05
Kansas City (Abbott 9-6)
à Seattle (Stein 6-4), 22h05
Tampa Bay (Lidle 2-5)
à Anaheim (Ortiz 5-5), 22h05

Demain

Boston à Cleveland, 19h05
Toronto à N.Y. Yankees, 19h05
Kansas City au Texas, 20h05

GAGNEZ AVEC LE DEVOIR

UN VOYAGE D'UNE SEMAINE AU MAGNIFIQUE

Agadir Beach Club • HOTEL AU MAROC

Comprenant :

- 6 nuits d'hébergement pour deux personnes tout-inclus au Agadir Beach Club
- Deux billets d'avion aller/retour sur les ailes de Royal Air Maroc
- Splendeur marocaine, luxe et détente
- Une plage magnifique, 7 restaurants



Coupon de participation

Retourner par la poste à :

LE DEVOIR

Concours Le Devoir,
2050, rue De Bleury,
9^e étage, Montréal, Québec H3A 3S1.

Nom:.....

Adresse:.....

App.:.....Ville:.....

Code postal:.....

Téléphone: (résidence).....
(bureau).....

Question : Quel est le titre de l'éditorial aujourd'hui ?

Réponse :.....

POUR PARTICIPER. Répondez à la question du jour et nous faire parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans Le Devoir trois fois par semaine du lundi au samedi. Les coupons devront être reçus à nos bureaux avant le 22 septembre à 17h30. Le tirage aura lieu le 27 septembre 2000. Le concours s'adresse aux 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.